

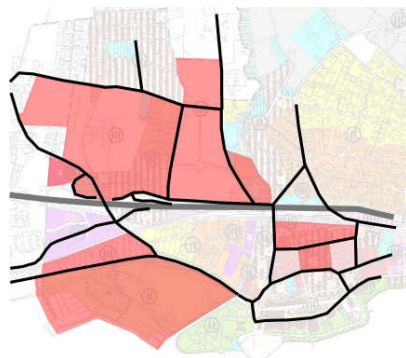
Commune de Morges Etude environnementale stratégique (EES)



Le projet

Etude environnementale stratégique de 4 importants projets d'urbanisation, totalisant une surface de 38 ha et destinés à accueillir 6'400 nouveaux habitants et emplois.

- Lieu : Morges
- Référence : Commune de Morges (Claudio Pensini), DSE du canton de Vaud (Nadia Christinet)
- Durée : 2006-2007
- Montant des honoraires : 39'500.- CHF



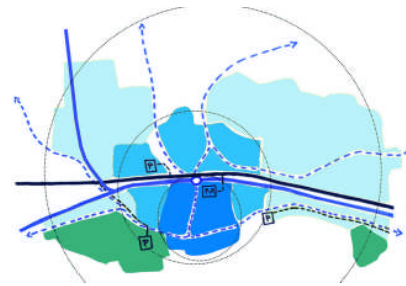
Le périmètre d'étude comprend une surface totale de 38 ha (en rouge) et les axes routiers concernés par le trafic induit par les projets.

	PDL Ouest morgien		PDL Sud Ouest		PDL Gare Sud		Ajouts PDL Cherpentien		Total	
	PDL Lausanne (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)			
Surface totale (ha)	7.8	4.48	17.72	3.32	-	0.75	2.35	1.4	38	
USP (m²)	Habitat	37'300	9'100 ¹¹	31'030	30'240	-	10'900	22'900	9'140	100'030
	Commerciaux	0	0	4'231 M	-	-	2'500	6'500	1'020	14'951
	Bureaux	0	0	56'318	4'390	-	5'000	10'000	0	85'706
	USP industrielles	27'000	0	0'400	-	-	-	-	0	39'400
	Espaces verts	21'100	0	0	-	-	-	-	0	21'100
	Total	86'400	9'100	130'068	34'630	-	17'900 M	39'900 M	11'160	187'092
Habitants	348	130 ¹¹	832	308	-	250	330	229	1'898	
Emplois	80	0	2'030	147	-	283	800	0	2'940	
Densité (hab./ha) + emplois/ha	132	27	389	186	-	405	448	252	-	
Tranche grossière (hab/ha/emp/ha)	3'000	300	11'200	4'277	-	1'314	1'389	1'026	22'340	

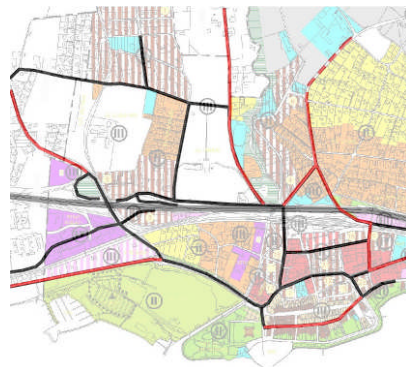
Un tableau de synthèse permet une vision globale des caractéristiques des projets.

Les points remarquables

- Première étude de ce type réalisée dans le Canton de Vaud.
- Vision globale des impacts environnementaux de plusieurs projets non coordonnés.
- Proposition de mesures concrètes apportant une plus-value aux projets.
- Résolution de différentes situations conflictuelles qui bloquaient le développement de certains projets.
- Etude réalisée dans un délai très court (2 mois) permettant de s'intégrer dans la planification des projets.
- Etablissement d'un concept de transports (individuels, publics et mobilité douce) qui sera repris dans le nouveau Plan directeur communal.



Un concept de transport a été établi pour l'ensemble de la ville de Morges qui définit les principes à appliquer dans les différentes zones d'urbanisation, en fonction de leur desserte actuelle et future en transports publics.



Un programme d'assainissement du bruit routier est défini. Les différents axes seront assainis au fur et à mesure de l'urbanisation progressive des différentes surfaces.

Nos prestations

- Mise en évidence des objectifs généraux issus de la planification directrice (Plan directeur cantonal, Projet d'agglomération Lausanne-Morges, Schéma directeur de la région morgienne,...)
- Analyse de la conformité des projets avec la planification directrice et la réglementation environnementale en vigueur.
- Evaluation de l'impact environnemental global des projets.
- Propositions d'adaptations des projets, de conditions de concrétisation et de mesures d'accompagnement.

Mesures	PDL Ouest morgien		PDL Sud Ouest morgien		PDL Gare Sud		Ajouts PDL Cherpentien		
	PDL Lausanne (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	PDL Morges (ha)	
Références complémentaires									
1. Examen des impacts sur l'application des règles de densité									
4. Etablir une politique de la planification publique à Morges									
10. Etablir les conditions d'accompagnement énergétique									
Adaptations des projets									
2. Implémenter les mesures de réduction de la consommation d'énergie									
3. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
5. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
6. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
7. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
8. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
9. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
10. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
11. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
12. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
13. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
14. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
15. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
16. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
17. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments									
Conditions de concrétisation									
10. Etablir la politique de concertation avec le plan de mobilité CEM									
11. Concrétiser les mesures de concertation avec les acteurs régionaux									
12. Concrétiser les mesures de concertation avec les acteurs régionaux									
13. Concrétiser les mesures de concertation avec les acteurs régionaux									
14. Concrétiser les mesures de concertation avec les acteurs régionaux									
15. Concrétiser les mesures de concertation avec les acteurs régionaux									
Mesures d'accompagnement									
5. Mettre les experts au contact pour clarifier les objectifs									
6. Mettre les experts au contact pour clarifier les objectifs									
7. Mettre les experts au contact pour clarifier les objectifs									
8. Mettre les experts au contact pour clarifier les objectifs									

Un tableau de synthèse permet de définir à quels projets les différentes mesures doivent être appliquées.